

Pour diffusion immédiate

Cision, code 66
+ Hebdomadaires régionaux

Le gouvernement du Québec accorde 475 000 \$ à Tourisme Lanaudière pour soutenir le développement numérique des entreprises touristiques de la région

Québec, le 12 juillet 2018. – Dans le but d'aider l'industrie touristique à prendre le virage numérique, le gouvernement du Québec accorde un montant de 475 000 \$ à [Tourisme Lanaudière](#) afin d'accompagner les entreprises de la région dans la définition des défis de développement numérique auxquels elles sont confrontées et dans la réalisation de projets de développement numérique.

C'est ce qu'a annoncé la ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation et ministre responsable de la région de Lanaudière, M^{me} Lise Thériault, au nom de la ministre du Tourisme et ministre responsable de la région de la Mauricie, M^{me} Julie Boulet.

Ce soutien financier découle de l'[Entente de développement numérique des entreprises touristiques](#) (EDNET). D'une durée de deux ans, cette entente est assortie d'un budget de 10 millions de dollars qui sera réparti entre les associations touristiques régionales.

Citations :

« C'est avec enthousiasme que j'annonce cet investissement du gouvernement du Québec. Relever le défi du numérique est devenu, avec les années, un enjeu incontournable pour notre industrie touristique. Le numérique influence de plus en plus la vie des gens, et le choix d'une destination se fait très souvent à l'aide du Web. Nos entreprises doivent joindre leurs clientèles là où elles sont. C'est pourquoi je suis convaincue que cette entente permettra à l'industrie touristique lanauoise de se développer davantage, ce qui sera économiquement bénéfique pour la région. »

Lise Thériault, ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation et ministre responsable de la région de Lanaudière

« Le 21^e siècle se caractérise par une concurrence mondiale plus forte, par l'arrivée de nouveaux acteurs et par la présence accrue des technologies, notamment numériques. Nos entreprises touristiques doivent s'adapter à cet environnement, qui évolue rapidement, afin de joindre plus efficacement leurs clientèles et de demeurer compétitives. Les associations touristiques régionales sont tout indiquées pour aider les entreprises de leur milieu à prendre le virage numérique. Je suis certaine que les projets réalisés dans le cadre de cette entente permettront à l'industrie d'enrichir l'expérience des visiteurs et de rehausser l'attractivité du Québec pour favoriser un avenir prospère de notre destination. »

Julie Boulet, ministre du Tourisme et ministre responsable de la région de la Mauricie

« Aujourd'hui, la planète est à un clic de toute entreprise touristique, petite ou grande, mais la concurrence est aussi planétaire. Pour se démarquer, notre industrie doit rehausser son intensité numérique, accélérer le développement des compétences, être à la fine pointe de la technologie et

Ministère du Tourisme Québec
Bureau 400
900, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 2B5
Téléphone : 418 643-5959
Télécopieur : 418 646-8723
www.tourisme.gouv.qc.ca

Montréal
Bureau 400
1255, rue Peel
Montréal (Québec) H3B 4V4
Téléphone : 514 873-7977
Télécopieur : 514 864-3838
www.QuebecOriginal.com

créer des contenus innovants. Grâce à l'appui financier du gouvernement du Québec, Tourisme Lanaudière pourra maintenant appuyer financièrement les entrepreneurs les plus audacieux sur le plan numérique, dans le but de générer des résultats tangibles auprès des clientèles d'ici et d'ailleurs. »

Agathe Sauriol, présidente de Tourisme Lanaudière

Faits saillants :

- L'EDNET contribuera au rehaussement de l'intensité numérique des entreprises touristiques de la région. Plus précisément, les projets permettront :
 - d'accélérer le développement de leurs compétences;
 - de stimuler leur transformation numérique;
 - de créer des contenus innovants pour :
 - enrichir l'expérience des touristes,
 - inspirer les voyageurs et susciter leur engagement à chacune des étapes de leur parcours.
- Cette entente comporte deux volets :
 - volet Projets d'accompagnement préalable, qui soutient la réalisation d'études nécessitant une expertise spécifique en vue d'accroître la capacité et le rayonnement numérique de l'entreprise;
 - volet Projets de mise en œuvre, qui appuie la réalisation de projets ou l'implantation d'un plan stratégique numérique.
- L'EDNET s'inscrit dans l'orientation 5 de la [Stratégie numérique du Québec, qui vise à ce](#) que l'ensemble des entreprises québécoises rehaussent leur intensité numérique de 50 % d'ici cinq ans. Elle contribue également à l'atteinte des cibles de performance touristique du [Plan de développement de l'industrie touristique 2012-2020](#) et de son [plan d'action 2016-2020](#).

Lien connexe :

Pour plus de détails concernant l'EDNET de Lanaudière, consultez le [guide du promoteur](#).

Ministère du Tourisme sur les médias sociaux :



– 30 –

Sources :

Patrick Soucy
Attaché de presse
Cabinet de la ministre du Tourisme
et ministre responsable
de la région de la Mauricie
Tél. : 418 528-8063

Clémence Beaulieu-Gendron
Attachée de presse
Cabinet de la ministre responsable de la Protection
des consommateurs et de l'Habitation et ministre
responsable de la région de Lanaudière
Tél. : 418 691-5650

Renseignements :

Anne-Sophie Lacroix
Coordonnatrice des affaires
publiques et des stratégies
Direction des communications
Ministère du Tourisme
Tél. : 418 643-5959, poste 3493